

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Montagnier
Commune : Grand-Brassac
Lieu-dit : Juillac
Édifice : Mare - abreuvoir
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

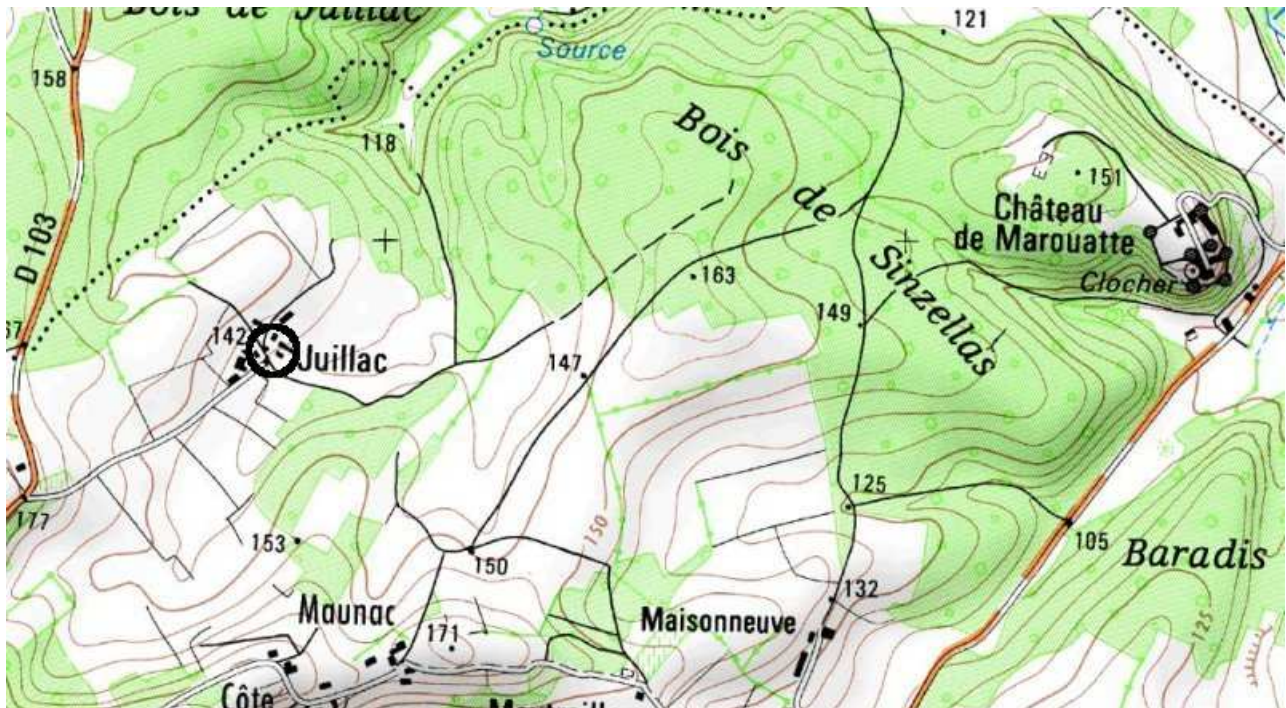
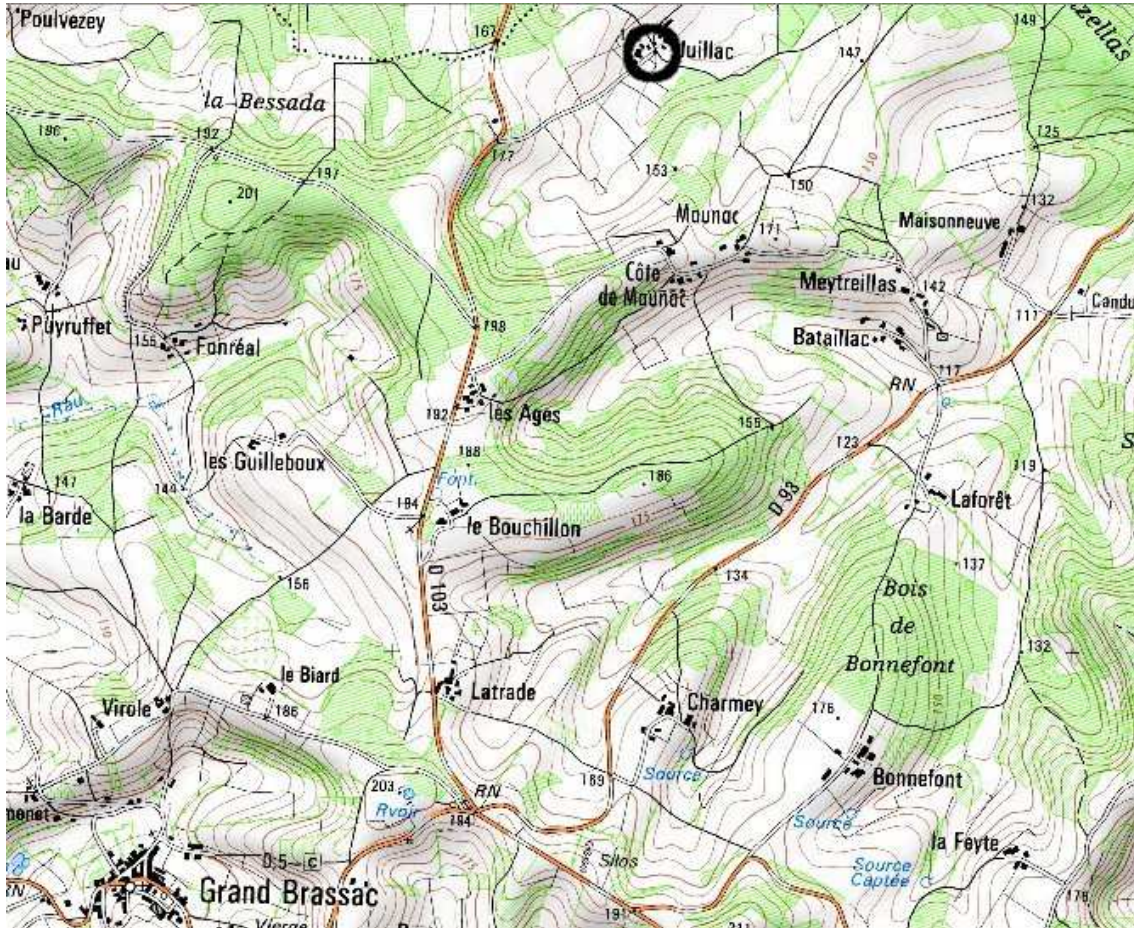
Cartes IGN - extraits du CD Carto Explorateur Dordogne Nord

Longitude : 0° 29' 50''

Latitude Nord : 45° 18' 59''

Altitude : 147 mètres

Échelle : 1/25 000



LOCALISATION CADASTRALE

Extrait de www.cadastre.gouv

Cadastre en date du : mise à jour en : 5/05/2008

Échelle : 1/2000

Section :

Feuille AV 01

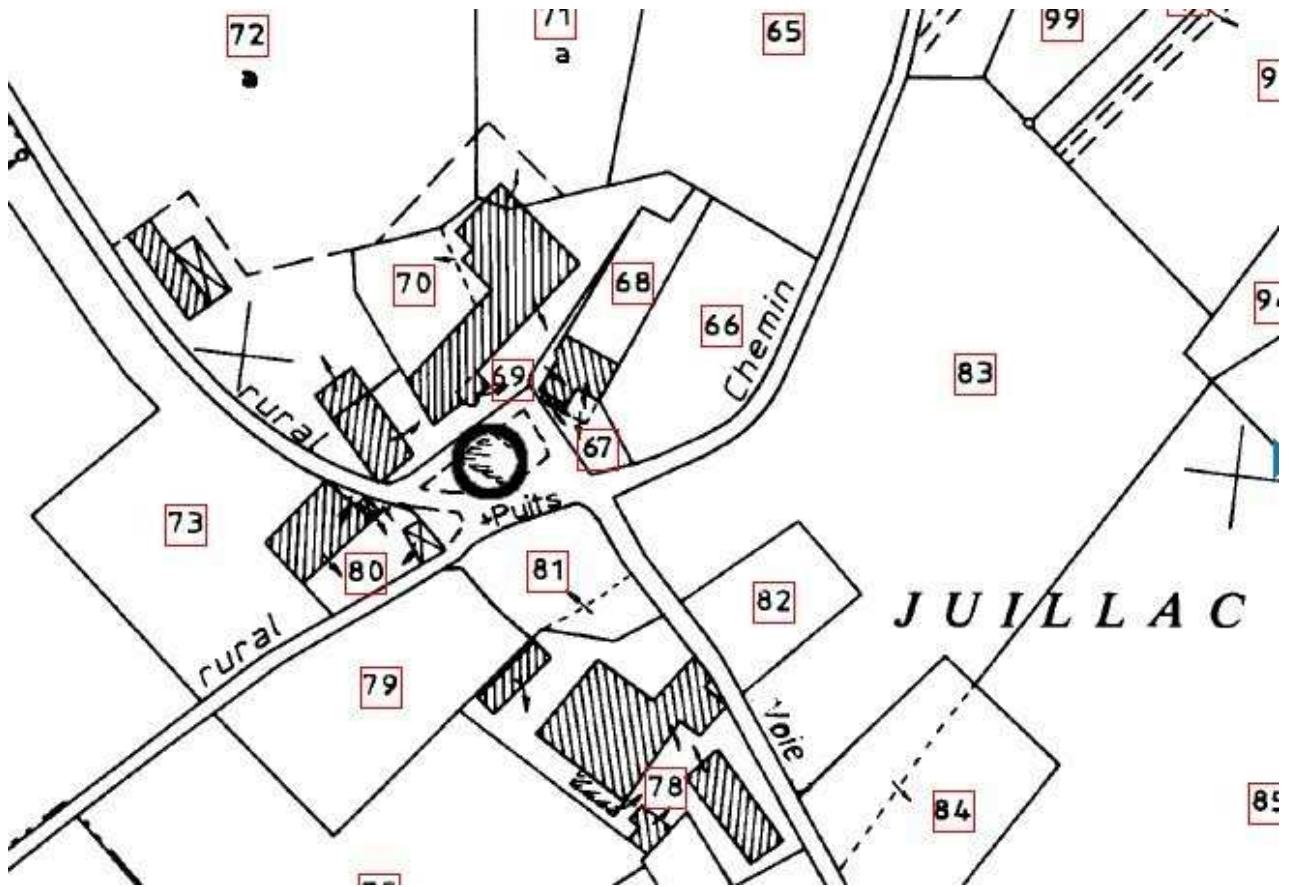
Parcelle non numérotée

Superficie :

Nature :

Sol

Propriétaire : commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1809

Échelle : 1/2500

Section : Maunac

Feuille n° A5

Parcelle : non numérotée

Superficie :

Nature : sol

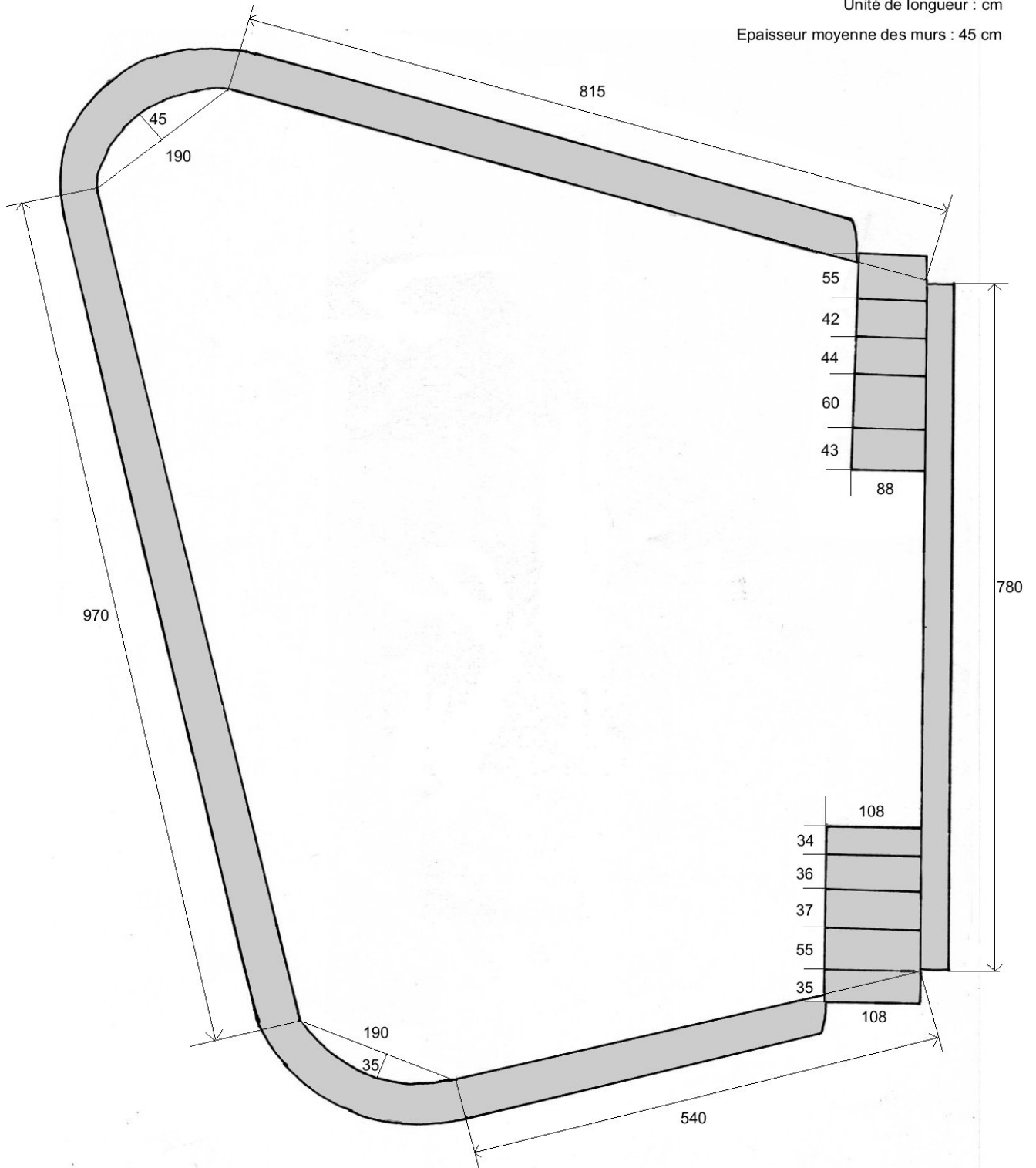
Propriétaire : commune



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Unité de longueur : cm

Epaisseur moyenne des murs : 45 cm



DESCRIPTIF ECRIT

Cette mare - abreuvoir est située au centre de la place du hameau de Juillac. Elle vient d'être entièrement refaite : elle a été complètement débarrassée de sa végétation luxuriante, les murs ont été refaits à neuf.

Actuellement c'est un quadrilatère irrégulier dont deux angles contigus sont arrondis. Les murs sont faits de grosses pierres calcaires maçonnées. Le sommet de trois d'entre eux, au ras de terre est fait de grosses pierres irrégulières arrondies. Le quatrième côté est un mur droit, dont le sommet est recouvert de grosses dalles de pierres plates ; à ses deux extrémités part un escalier descendant dans la mare : ils permettaient aux bestiaux de s'y abreuver. L'escalier côté puits est d'origine, l'autre a été rétréci ce qui a permis d'y ajouter une marche supplémentaire.

La mare est alimentée par les eaux de pluie, autrefois il y avait des rigoles sur les terres pour capter l'eau. Le fond est constitué de grosses pierres irrégulières. Au plus profond, il y a environ un mètre d'eau. Mais lorsque nous l'avons vue, il n'avait pas plu depuis longtemps. Des orifices ont été prévus en haut des murets pour permettre l'évacuation en cas de montée importante du niveau de l'eau.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Avant rénovation





Lors d'une opération de nettoyage il y a une vingtaine d'années.

Etat actuel, après rénovation



Vue d'ensemble



Les deux escaliers



Encoche dans le mur, côté route et puits. Trop-plein ?



L'escalier, côté maison Groumillet



L'escalier, côté route d'accès et puits



L'angle arrondi, côté maison

Extrait de Photo Exploreur 3D, Dordogne Nord



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

La seule mention de cette mare que nous ayions pu trouver date de 1747 : en octobre 1747, sur l'arpentement de la tenance de Juillac, appartenant à Monsieur Maître François Gomondie de la Chausselie, conseiller magistrat au présidial et sénéchal de Périgueux, figure dans la liste des tenanciers :
« *communal au dit village où est un lac et un puy.* » Surface 2 brasses 3 escats soit environ 310 m².

Sources orales :

- M. Gilles GROUMILLET à Juillac, agriculteur, né à Juillac en 1953
- Maire et premier adjoint de Grand-Brassac

Sources écrites :

- AD24, 1 E 26
- Photos, avant restauration, de Pascal Maille

DEVENIR DE L'ÉDIFICE**OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Cette mare est située sur un terrain communal et appartient à la commune de Grand-Brassac. Le site - puits, mare et croix - vient de faire l'objet d'une opération de réhabilitation par la Communauté de Communes du Val de Dronne et le Conseil Général, dans le cadre d'une opération de mise en valeur du petit patrimoine. Le Conseil général a pris en charge les frais de personnel (entreprise d'insertion), la Communauté de Communes les matériaux et la commune les frais de repas du personnel.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck

Dessins de François Schunck

Dossier achevé le : 6 octobre 2008

Date de dépôt au C.A.U.E.